

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1608

3 juin 2016

SOMMAIRE

Bridgemere Investment Holdings, S.à r.l.	77146	Maxi-Toys Luxembourg S.A.	77144
Genesis Golf S.à r.l.	77156	Momentum Investment Funds SICAV-SIF ..	77145
Immo-Bel S.A.	77140	M.P.M S.à r.l.	77140
Innolux	77140	Pappel Investment Fund - FIS	77144
Intergas Europe S.A.-SPF	77138	Philreyhair S.à r.l.	77142
Inter Globe Trust Spf S.A.	77139	PI Group S.A.	77142
Intesa Sanpaolo Real Estate S.A.	77155	PI Group S.A.	77141
IT-LUX software solutions S.A.	77139	PI Group S.A.	77142
IT-LUX software solutions S.A.	77139	Piranha et Petits Poissons Rouges S.A.	77141
IT-LUX software solutions S.A.	77139	PlaniGraph S.à r.l.	77144
IT-LUX software solutions S.A.	77139	Prestige Immobilier	77141
José de Mello International	77139	Profil S.A. Holding	77141
Karlin Real Estate Europe Holdings (Lux) S.à r.l.	77140	Protea Fund	77141
Laguna Holdings S.à r.l.	77166	Push Creative Agency S.à r.l.	77142
LOGISTIS Germany Luxembourg S.à r.l. ...	77140	Real Corp Uno S.A.	77143
Luxembourg Mainstream Africa Holdings S.à r.l.	77176	Relino S.à r.l.	77143
Magni S.à r.l.	77145	RMC-Consulting S.à r.l.	77143
Maison de l'Europe	77145	Roby Reiffers et Associés Sàrl	77143
Manica S.A.	77144	RODENBOURG MOTORS, S.à r.l.	77142
Maraisol S.A.	77138	Royal St Andrews S.A.	77143
Maxi-Toys Luxembourg S.A.	77138	Royal St Andrews S.A.	77143
Maxi-Toys Luxembourg S.A.	77138	Sea and River Shipping S.A.	77184
Maxi-Toys Luxembourg S.A.	77138	Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l.	77184
Maxi-Toys Luxembourg S.A.	77144	Vivacitas S.à r.l.	77145

Maraisol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2542 Luxembourg, 156, rue des Sources.

R.C.S. Luxembourg B 173.454.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2016.

Pour compte de Maraisol S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2016089623/12.

(160058294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Maxi-Toys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 71.036.

—
Les comptes annuels au 25 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089624/10.

(160057664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Maxi-Toys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 71.036.

—
Les comptes annuels au 26 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089625/10.

(160057665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Maxi-Toys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 71.036.

—
Les comptes annuels au 28 janvier 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089626/10.

(160057666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Intergas Europe S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.176.

—
Les comptes au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERGAS EUROPE S.A. - SPF

Régis DONATI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016089533/12.

(160058148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

IT-LUX software solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 41, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 98.935.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089536/9.
(160058338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

IT-LUX software solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 41, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 98.935.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089537/9.
(160058339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

IT-LUX software solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 41, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 98.935.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089538/9.
(160058340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

IT-LUX software solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 41, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 98.935.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089539/9.
(160058341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

José de Mello International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 167.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089544/9.
(160057787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Inter Globe Trust Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-5752 Frisange, 1, An de Gaalgen.
R.C.S. Luxembourg B 52.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016089531/9.
(160058052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Immo-Bel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3927 Mondercange, 104, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 134.628.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire à Bascharage, en date du 14 décembre 2007, publié au mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 165 du 22 janvier 2008.

Les Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2015 avec l'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondercange, le 6 avril 2016.

Pour IMMO-BEL S.A.

André Marchiori

Référence de publication: 2016089526/15.

(160057954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Innolux, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 26.154.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2016.

Référence de publication: 2016089530/10.

(160057918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Karlin Real Estate Europe Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 192.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089554/9.

(160058208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

LOGISTIS Germany Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 185.747.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016089597/10.

(160058005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

M.P.M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2434 Senningerberg, 6, rue des Résidences.
R.C.S. Luxembourg B 166.830.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089604/10.

(160057967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Prestige Immobilier, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 56, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 78.196.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 avril 2016.

Pour la société

Référence de publication: 2016089713/11.

(160057948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Profil S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 24.318.

—
Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 faisant l'objet du rectificatif ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés le 24/02/2015 sous la référence L1500036150.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089715/12.

(160057883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Protea Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.092.

—
Le Bilan pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2016.

Référence de publication: 2016089717/11.

(160058056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

PI Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.445.

—
Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089708/10.

(160058230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Piranha et Petits Poissons Rouges S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 109.272.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Gérance

Référence de publication: 2016089711/10.

(160057955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

RODENBOURG MOTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, Boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 187.313.

Les déclarations au 31 décembre 2014 visées à l'article 70 b) et c) du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels

Et

Les comptes annuels consolidés révisés au 31 décembre 2014 de la maison mère ROENBOURG PARTICIPATIONS, S. à r.l. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Franck Rodenbourg / Pierre RODENBOURG.

Référence de publication: 2016089745/14.

(160058036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Philreyhair S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4499 Limpach, 21, rue Centrale.

R.C.S. Luxembourg B 118.810.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2016089703/10.

(160058117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

PI Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.445.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089706/10.

(160058228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

PI Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.445.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089707/10.

(160058229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Push Creative Agency S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 16, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 179.692.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089719/10.

(160057607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Real Corp Uno S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 116.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089737/9.

(160057571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Relino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5521 Remich, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 170.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089741/9.

(160058089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

RMC-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 221, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089743/9.

(160057768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Roby Reiffers et Associés Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9573 Wiltz, 9, rue Michel Thilges.

R.C.S. Luxembourg B 124.369.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089744/9.

(160058234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Royal St Andrews S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089746/9.

(160057638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Royal St Andrews S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089747/9.

(160057641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Pappel Investment Fund - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 156.041.

Die Bilanz zum 30. September 2015 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2015 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 06. April 2016.

Für die Pappel Investment Fund - FIS

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2016089684/14.

(160058084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

PlaniGraph S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6738 Grevenmacher, 1, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg B 92.445.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089691/10.

(160058044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Manica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 60.089.

Le Bilan au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016089622/10.

(160057644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Maxi-Toys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 71.036.

Les comptes annuels au 29 janvier 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089627/10.

(160057667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Maxi-Toys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 71.036.

Les comptes annuels au 24 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016089629/10.

(160058193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Magni S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 176.869.

Par la présente, nous vous informons que nous avons dénoncé, en date du 23 Mars 2016, le contrat de domiciliation conclu avec la société sous rubrique, qui avait son siège au 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 Mars 2016.

*Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l.**Société domiciliataire*

Wim Ritz / Gerry Mullen

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2016086714/13.

(160054557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

Maison de l'Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 97.431.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

La clôture de la liquidation de la Société a été prononcée le 30 mars 2016. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au 99 boulevard Baden-Powell, L-1211 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2016.

*Pour la Société**Le liquidateur*

Référence de publication: 2016086715/15.

(160054201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

Momentum Investment Funds SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 99.640.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration de la société tenue le mercredi 19 février 2016

Le Conseil d'Administration:

- A noté la démission de Monsieur Austin O'Connor de ses fonctions en tant qu'administrateur de la société en date du 2 février 2016 avec effet au 31 Mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Momentum Investment Funds SICAV-SIF

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2016086737/17.

(160053467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

Vivacitas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6925 Flaxweiler, 40, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 155.043.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089793/9.

(160057676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2016.

Bridgemere Investment Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 202.044.

In the year two thousand and sixteen, the fourth day of March, before Me Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Bridgemere Investment Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 202.044 (the Company). The Company has been incorporated on November 30, 2015 pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 449 dated February 16, 2016. The articles of association have not been modified since.

There appeared:

1) Opengate Capital Partners I LP, a limited partnership incorporated in Cayman Islands, with registered address at Uglund House, KY-KY1-1104, Cayman Islands, registered with the registrar of limited partnership under number MC-82625,

hereby represented by Peggy Simon, employee, residing professionally at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy,

2) Opengate Capital Partners I-A LP, a limited partnership incorporated in Cayman Islands, with registered address at Uglund House, KY-KY1-1104, Cayman Islands, registered with the registrar of limited partnership under number MC-82626,

hereby represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a proxy,

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Opengate Capital Partners I LP and Opengate Capital Partners I-A LP the Shareholders.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares to one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 137,500) through the issuance of one hundred twenty-five thousand (125,000) Ordinary Shares having a nominal value of EUR 1.-each;

3. Subscription and payment of the share capital increase mentioned under item 4 above;

4. Creation of various classes of shares namely (i) class A shares (the Class A Shares), (ii) class B shares (the Class B Shares), (iii) class C shares (the Class C Shares), (iv) class D shares (the Class D Shares), (v) class E shares (the Class E Shares), (vi) class F shares (the Class F Shares), (vii) class G shares (the Class G Shares), (viii) class H shares (the Class H Shares), (ix) class I shares (the Class I Shares) and (x) class J shares (the Class J Shares), having a nominal value of EUR 1.- each;

5. Reduction of the share capital by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) through the cancellation of twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares and allocation of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to the legal reserve of the Company;

6. Reclassification of the remaining one hundred twenty-five thousand (125,000) Ordinary Shares into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class B Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class C Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class D Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class F Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class G Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class H Shares, twelve thousand five hundred (12,500) Class I Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Class J Shares having a nominal value of EUR 1.- each;

7. Amendment of the articles 5, 6, 15 and 16 of the articles of association of the Company (the Articles) and to create a new article 18 of the Articles to reflect the above changes;

8. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff or employee of Maples FS (Luxembourg) SA to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company;

9. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares to one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 137,500) through the issuance of one hundred twenty-five thousand (125,000) ordinary shares having a nominal value of EUR 1.- each.

Third resolution
Subscription - Payment

Thereupon:

Opengate Capital Partners I LP, predefined and represented as stated here above, declares that it subscribes for fifty-two thousand five hundred (52,500) ordinary shares fully paid up by a contribution in cash in an aggregate amount of fifty-two thousand five hundred euro (EUR 52,500) which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

Opengate Capital Partners I-A LP, predefined and represented as stated here above, declares that it subscribes for seventy-two thousand five hundred (72,500) ordinary shares fully paid up by a contribution in cash in an aggregate amount of seventy-two thousand five hundred euro (EUR 72,500) which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The aggregate amount one hundred twenty-five thousand (125,000) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to decrease and hereby decreases the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) so as to bring it from its present amount of to one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 137,500), represented by to one hundred thirty-seven thousand five hundred (137,500) ordinary shares to one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000) through the cancellation of twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty shares (7,250) held by Opengate Capital Partners I-A LP having a nominal value of EUR 1.- each) and the subsequent allocation of the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to the legal reserve of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to create various classes of shares namely (i) class A shares (the Class A Shares), (ii) class B shares (the Class B Shares), (iii) class C shares (the Class C Shares), (iv) class D shares (the Class D Shares), (v) class E shares (the Class E Shares), (vi) class F shares (the Class F Shares), (vii) class G shares (the Class G Shares), (viii) class H shares (the Class H Shares), (ix) class I shares (the Class I Shares) and (x) class J shares (the Class J Shares) having a nominal value of EUR 1.- each.

Sixth resolution

The Meeting resolves to reclassify the remaining one hundred twenty-five thousand (125,000) ordinary shares having a nominal value of EUR 1.- each as follows:

(i) twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class A Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class A Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(ii) twelve thousand five hundred (12,500) Class B Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class B Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class B Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(iii) twelve thousand five hundred (12,500) Class C Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class C Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class C Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(iv) twelve thousand five hundred (12,500) Class D Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class D Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class D Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(v) twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class E Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class E Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(vi) twelve thousand five hundred (12,500) Class F Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class F Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class F Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(vii) twelve thousand five hundred (12,500) Class G Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class G Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class G Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(viii) twelve thousand five hundred (12,500) Class H Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class H Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class H Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(ix) twelve thousand five hundred (12,500) Class I Shares (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class I Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class I Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP);

(x) twelve thousand five hundred (12,500) Class J Shares fully (five thousand two hundred fifty shares (5,250) Class J Shares being held by Opengate Capital Partners I LP and seven thousand two hundred fifty Class J Shares (7,250) being held by Opengate Capital Partners I-A LP).

Seventh resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Meeting resolves to amend articles 5, 6, 15 and 16 and to create a new article 18 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000), represented by ten (10) classes of shares as follows: twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares (the “Class A Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class B Shares (the “Class B Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class C Shares (the “Class C Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class D Shares (the “Class D Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares (the “Class E Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class F Shares (the “Class F Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class G Shares (the “Class G Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class H Shares (the “Class H Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class I Shares (the “Class I Shares”), twelve thousand five hundred (12,500) Class J Shares (the “Class J Shares” together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the “Shares”) with a nominal value of EUR 1.- each. The respective rights and obligations attached to each class of Shares are set forth below. All Shares will be issued in registered form and vested with voting rights regardless of their nature and class to which they belong

5.2 All the Shares are fully paid up.

5.3 In addition to the contributions to the Company in the form of share capital as set forth in the above section 5.1, new shareholders or existing shareholders may subscribe to shares by payments made to the share capital and as the case may be also through payments made to the share premium account linked to the newly issued shares.

5.4 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the share premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distribution to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve referred to in Article 15 pro rata to the shareholding of each shareholder.”

“ Art. 6. Shares.

6.1 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the general meeting of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

6.2 The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law and these Articles.

6.3 Redemptions effected under articles 6.1 and 6.2 shall be undertaken in accordance with the law and in the case of redemption and cancellation of classes of shares such redemption and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J Shares). All redemptions shall be made on a pro rata basis in proportion to the respective number of shares of the relevant class held by each shareholder at the relevant time.

6.4 In the event of a reduction of share capital through the redemption and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in the article 6.3), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the redeemed and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class held by them.

6.5 Upon the redemption and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6.6 Any shares redeemed pursuant to the provisions of articles 6.1 and 6.2 shall immediately be cancelled and the share capital of the Company shall be reduced accordingly.”

“ Art. 15. Allocation of profits.

15.1 The annual accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

15.2 Out of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve has reached an amount to ten per cent (10%) of the share capital of the Company. This allocation should again become compulsory if the legal reserve falls below ten (10%) per cent of the share capital of the Company. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of managers, will determine the allocation of the annual net profits.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers,
2. These accounts show a profit, including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the board of managers of the Company, and
4. The payment is made only when the rights of the significant creditors of the Company are not threatened

15.4 The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

15.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the exchange rate applicable to convert dividend amount distributable into the currency of its payment. A dividend declared but not paid on a share within five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall be reallocated to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

15.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) each Class A Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then

(ii) each Class B Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then

(iii) each Class C Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then

(iv) each Class D Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then

(v) each Class E Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then

(vi) each Class F Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then

(vii) each Class G Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then

(viii) each Class H Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Share, then

(ix) each Class I Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share, then

(x) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetic order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

“ Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

16.4 After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.”

“ **Art. 18. Definitions.** Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) plus any share premium/capital contribution without issue of shares (account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts) and freely distributable reserves (ii) plus as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) (iii) minus any profit entitlement so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PE)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any share premium/capital contribution without issue of shares (account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts) and freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

PE = Profit entitlement

In case the Company would realize additional profit (e.g. an earn-out payment) after the repurchase and cancellation of one class of shares (“the Repurchase”), further to an operation which had been realized prior to the Repurchase, then the Available Amount computed at the occasion of the Repurchase will take into account such additional profit.

Cancellation Value Per Share means the value that is calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of shares to be redeemed and cancelled by the number of shares issued in such class of shares.

Interim Accounts mean the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.”

Total Cancellation Amount means the amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of shares unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for on the articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.”

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff or employee of Maples FS (Luxembourg) SA to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the share register of the Company.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le quatrième jour du mois de mars, par-devant Me Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Bridgemere Investment Holdings S.à.r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est établi au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B

202.044 (la Société). La Société a été constituée le 30 novembre 2015 par acte de Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 449 en date du 16 février 2016. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Ont comparu

Opengate Capital Partners I LP, une société en commandite (limited partnership) constituée aux Iles Caïman, dont le siège social est établi au Ugland House, KY-KY1-1104, Iles Caïman, enregistré au registre sous le numéro MC-82625, ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration.

Opengate Capital Partners I-A LP, une société en commandite (limited partnership) constituée aux Iles Caïman, dont le siège social est établi au Ugland House, KY-KY1-1104, Iles Caïman, enregistré au registre sous le numéro MC-82626, ici représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration.

Les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Opengate Capital Partners I LP et Opengate Capital Partners I-A LP sont les Associés.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux convocations d'usage;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000), afin de porter celui-ci du montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales à cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 137.500) par l'émission de cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus;

4. Création de classes de parts sociales à savoir (i) des parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) des parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iii) des parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (iv) des parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (v) des parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vi) des parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (vii) des parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (viii) des parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), (ix) des parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et (x) des parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J) ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune;

5. Réduction de capital d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par annulation de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et allocation de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à la réserve légale de la Société;

6. Reclassification des cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales existantes en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe A, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe B, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe C, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe D, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe E, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe F, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe G, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe H, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe I, douze mille cinq cents (12.500) parts sociales Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune;

7. Modification des articles 5, 6., 15 et 16 des statuts de la Société (les Statuts) et création d'un nouvel article 18 des Statuts afin de refléter les changements ci-dessus;

6. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé de Maples FS (Luxembourg) SA de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans le registre des parts sociales de la Société;

7. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et par la présente, augmente le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000), afin de porter celui-ci du montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté

par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales à cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 137.500) par l'émission de cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune.

L'Assemblée décide de reclassifier les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune.

Troisième résolution
Souscription - Paiement

Sur ces faits,

Opengate Capital Partners I LP, prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinquante-deux mille cinq cents (52.500) parts sociales entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cinquante-deux mille cinq cents euros (EUR 52.500).

Opengate Capital Partners I-A LP, prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à soixante-douze mille cinq cents (72.500) parts sociales entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de soixante-douze mille cinq cents euros (EUR 72.500).

Le montant total de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réduire de capital d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) afin de porter celui-ci du montant de cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 137.500) représenté par cent trente-sept mille cinq cents (137.500) parts sociales à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000) par annulation de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (cinq mille deux cent cinquante parts sociales détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante parts sociales détenues par Opengate Capital Partners I-A LP) et allocation de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à la réserve légale de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de créer des classes de parts sociales à savoir (i) des parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) des parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iii) des parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (iv) des parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (v) des parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vi) des parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (vii) des parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (viii) des parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), (ix) des parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et (x) des parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J) ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de reclassifier les cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales existantes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune comme suit:

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe A détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe A détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe B (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe B détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe B détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe C (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe C détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe C détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe D (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe D détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe D détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe E (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe E détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe E détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe F (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe F détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe F détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe G (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe G détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe G détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe H (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe H détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe H détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe I (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe I détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe I détenues par Opengate Capital Partners I-A LP);

- en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe J (cinq mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe J détenues par Opengate Capital Partners I LP et sept mille deux cent cinquante Parts Sociales de Classe J détenues par Opengate Capital Partners I-A LP).

Septième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier les articles 5, 6, 15 et 16 des Statuts et de créer un nouvel article 18 qui auront désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000), représenté par dix (10) classes de parts sociales comme suit: douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe A (les "Parts de Classe A"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe B (les "Parts de Classe B"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe C (les "Parts de Classe C"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe D (les "Parts de Classe D"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe E (les "Parts de Classe E"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe F (les "Parts de Classe F"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe G (les "Parts de Classe G"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe H (les "Parts de Classe H"), douze mille cinq cents (12.500) Parts de Classe I (les "Parts de Classe I douze mille cinq cents (12.500) XXX Parts de Classe J (les "Parts de Classe J", ensemble avec les Parts de Classe A, les Parts de Classe B, les Parts de Classe C, les Parts de Classe D, les Parts de Classe E, les Parts de Classe F, les Parts de Classe G, les Parts de Classe H et les Parts de Classe I, les "Parts") ayant une valeur nominale de EUR 1. Les obligations et droits respectifs attachés à chaque catégorie de Parts sont déterminés ci-dessous. Toutes les Parts sont émises sous la forme nominative et assorties de droits de vote quelque soit leur nature et la catégorie à laquelle elles appartiennent.

5.2 Toutes les Parts ont été entièrement libérées.

5.3 En plus des apports faits à la Société sous forme de capital social tel que décrit à l'article 5.1, de nouveaux associés ou les associés existants peuvent souscrire à des Parts par un paiement au capital social et le cas échéant par des paiements faits au compte prime d'émission lié aux parts nouvellement émises.

5.4 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des bons de souscription attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associées, ou pour être affecté à la réserve légale visée à l'article 15 en proportion du nombre respectif de parts sociales détenues par chaque associé au moment concerné.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des associés, adoptée de la manière requise pour une modification de ces statuts.

6.2 La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions de la loi et des présents Statuts.

6.3 Les rachats effectués dans le cadre des articles 6.1 et 6.2 devront être réalisés en conformité avec la loi et dans le cas de rachat et d'annulation de catégories de parts sociales, ces rachats et annulations de parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J). Tous les rachats devront être réalisés, sur une base proportionnelle, en proportion du nombre respectif de parts sociales de la catégorie concernée détenues par chaque associé au moment concerné.

6.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 6.3), cette catégorie de parts sociales donnera droit à ses détenteurs, au prorata des parts sociales qu'ils détiennent dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans les limites toutefois du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de parts sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part de la catégorie concernée qu'ils détiennent et qui sont annulées.

6.5 Au moment du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part deviendra due et payable par la Société.

6.6 Toute part sociale rachetée dans le cadre des dispositions des articles 6.1 et 6.2 devra être immédiatement annulée et le capital social de la Société devra être réduit en conséquence.

Art. 15. Allocation des bénéfices.

15.1 Les comptes annuels sont établis par le conseil de gérance de la Société à la fin de chaque exercice et seront mis à la disposition des associés au siège social de la Société.

15.2 Cinq pourcent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être requise dès que le montant de la réserve légale s'élèvera à dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

Cette affectation devra être de nouveau requise si la réserve légale descend en deçà de dix pourcent (10%) du capital social de la Société. L'assemblée générale des associés, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment sous les conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires seront établis par le conseil de gérance de la Société,
2. Ces comptes montrent un bénéfice incluant les bénéfices reportés suffisant pour payer le dividende intérimaire envisagé,
3. La décision de payer un dividende intérimaire est prise par une décision du conseil de gérance, et
4. Le paiement sera effectué après que la Société aura obtenu la garantie que les droits des créanciers importants de la Société ne sont pas menacés.

15.4 les associés peuvent décider de déclarer et de payer un dividende intérimaires sur la base de situation comptable préparée par les gérants, ou selon le cas par le conseil de gérance, montrant des fonds disponibles suffisants à distribuer, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les profits réalisés depuis la fin de dernière année comptable augmenté des profits reportés et les réserves distribuables mais diminué par les pertes reportées et les sommes devant être allouées à la réserve devant être établie selon la loi, conformément aux dispositions énoncées ci-après.

15.5 Les dividendes déclarés pourront être payés dans n'importe quelle devise sélectionnée par le gérant, ou selon le cas par le conseil de gérance et pourront être payés à l'endroit et au moment déterminés par le gérant, ou selon le cas par le conseil de gérance. Le gérant, ou selon le cas le conseil de gérance peut prendre la décision finale du taux de change applicable à la conversion du montant du dividende à distribuer dans la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une part sociale durant cinq ans ne pourra pas être réclamé par le détenteur de cette part par après, et sera réalloué à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs des parts sociales.

15.6 Dans l'éventualité d'une déclaration de dividende, ce dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) chaque Part de Classe A (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule soixante pourcent (0.60%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe A, ensuite

(ii) chaque Part de Classe B (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule cinquante-cinq soixante pourcent (0.55%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe B, ensuite

(iii) chaque Part de Classe C (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule cinquante pourcent (0.50%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe C, ensuite

(iv) chaque Part de Classe D (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule quarante-cinq pourcent (0.45%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe A, ensuite

(v) chaque Part de Classe E (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule quarante pourcent (0.40%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe E, ensuite

(vi) chaque Part de Classe F (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule trente-cinq pourcent (0.35%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe F, ensuite

(vii) chaque Part de Classe G (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule trente pourcent (0.30%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe G, ensuite

(viii) chaque Part de Classe H (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0.25%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe H, ensuite

(ix) chaque Part de Classe I (s'il y en a) aura droit à un dividende cumulatif d'un montant de pas moins de zéro virgule vingt pourcent (0.20%) par an de la valeur nominale de cette Part de Classe I, ensuite

(x) le solde de montant total distribué sera alloué dans son entièreté aux détenteurs de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (i.e. tout d'abord les Parts de Classe J; ensuite s'il n'existe pas de Parts de Classe J, les Parts de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce que seules les Parts de Classe A existent).

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Assemblée ou d'un des Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés conformément aux dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés, qui détermineront leurs pouvoirs et émoluments.

16.4 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera reparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 18. Définitions. Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient bénéficié d'un droit à une distribution de dividendes conformément à

l'article 15 des statuts, augmentés par (i) toute prime d'émission/ apports en capitaux propres non rémunéré par des titres (compte 115 du plan comptable Luxembourgeois) et toute réserve librement distribuable, et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale relative à des catégories de parts sociales à racheter/annuler, mais réduites par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences légales ou aux statuts, à chaque fois tel qu'établi dans les Comptes Intermédiaires pertinents (sans, pour éviter tout malentendu, un quelconque double comptage) (iii) diminué de tous droit à un profit, de façon à ce que: $MD = (BN + R + RC) - (P + RL + DP)$ Où: MD = Montant Disponible

BN = Le bénéfice net (y compris les bénéfices reportés)

R = toute prime d'émission/apports en capitaux propres non rémunéré par des titres (compte 115 du plan comptable luxembourgeois) et toute réserve librement distribuable (incluant toute prime d'émission librement distribuable)

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la catégorie de parts sociales à annuler

P = pertes (y compris les pertes reportées)

RL = toute somme à placer en réserve(s) en vertu des exigences posées par la loi ou les statuts.

DP = Droit à profit

Dans l'éventualité où la Société réaliserait des profits additionnels (e.g. paiement d'un complément de prix) après le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales (le «Rachat»), faisant suite à une opération qui aura été réalisée avant le Rachat, ensuite le Montant Disponible calculé à l'occasion du Rachat tiendra compte de ce profit additionnel.

La Valeur d'Annulation par Parts est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la catégorie de parts sociales devant être rachetée et annulée.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires signifie une date supérieure à huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la catégorie de parts sociales concernée.

Montant Total d'Annulation signifie le montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation n'excèdera pas en tout état de cause le Montant Disponible total de la catégorie concernée au moment de l'annulation de la catégorie concernée, sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés de la manière requise pour la modification des statuts, sous réserve toutefois que le Montant Total de l'Annulation n'excède jamais le Montant Disponible.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier les livres et registres de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé de Maples FS (Luxembourg) SA afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans le registre des parts sociales de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Echternach.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 09 mars 2016. Relation: GAC/2016/1876. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 14 mars 2016.

Référence de publication: 2016079189/549.

(160045306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2016.

Intesa Sanpaolo Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 62.762.

Extrait de l'Assemblée générale Ordinaire tenue le 08 Mars 2016

L'assemblée générale ordinaire du 08 mars 2016 a décidé d'élire au poste d'administrateur pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2018:

- Mr Pascal Verdin-Pol. Administrateur et Président, 35 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg,
- Mr Paul Helminger. Administrateur, 55, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg,
- Mr Jean-Pierre Murgia, Administrateur, 35, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg,

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de nommer KPMG Luxembourg, 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises agréé chargé du contrôle des comptes annuels pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2016, à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Intesa Sanpaolo Real Estate S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2016085317/20.

(160052812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

Genesis Golf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 150.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 204.564.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-ninth day of February.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Macht Affiliates S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, with a share capital of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-), and in course of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés),

represented by Peggy Simon, employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing company and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed before the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereinafter the “Company”), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the Luxembourg law of 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereinafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereinafter the “Articles”).

The Company is initially composed of one shareholder, subscriber of all the Ordinary Shares (as defined in article 6). The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of the Ordinary Shares or the issue of new Ordinary Shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises, in any form whatsoever, and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange, or in any other manner, any stock, shares and any other securities, including, without limitation, bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including, but not limited to, preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will be named “Genesis Golf S.à r.l.”.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Ordinary Shares

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-), represented by one hundred fifty thousand (150,000) shares with a nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each (the “Ordinary Shares”).

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account in which any premium paid on any Ordinary Share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Ordinary Shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the Legal Reserve (as defined in article 21).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, voting with the quorum and majority rules set out in article 18 of the Articles, or, as the case may be, in the Law for any amendment to the Articles.

Art. 8. Ordinary Shares. Each Ordinary Share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several Ordinary Shares carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each Ordinary Share is indivisible towards the Company.

Co-owners of Ordinary Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed by them or not.

The sole shareholder may transfer freely its Ordinary Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Ordinary Shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Ordinary Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with the terms of article 189 of the Law.

The transfer of Ordinary Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own Ordinary Shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s)

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated Category A Managers and Category B Managers.

The managers do not need to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object; provided, however, that the terms of this article shall be respected and complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company towards third parties. In case the managers are split into two categories, the Company shall mandatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, its place will be taken by election among the managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication, including telephone or email; provided, however, that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority, including at least the favourable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 below, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from the Grand Duchy of Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision signed by all managers is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of his/her position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/her in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his/her heirs, executors and administrators, against all and any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit any such breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for herein, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he/she shall make known to the board of managers such personal

interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s)

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted by the Law to the general meeting of the shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted, which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company within fifteen (15) days from the receipt of the text of the proposed resolution.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with the Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half of the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication, as his proxy, another person who need not to be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles, and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles, or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, by the Law, to the quorum and majority rules applicable for the amendment of the Articles, shall be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast; provided, however, that the number of Ordinary Shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each Ordinary Share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5 %) of the net profit will be transferred to the statutory reserve (the "Legal Reserve"). Such deduction ceases to be compulsory when the Legal Reserve amounts to one tenth of the issued capital, but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time, and for any reason whatsoever, it has been broken into.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. interim accounts are established by the manager or the board of managers;
2. these accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
3. the decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers; and
4. the payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened, and once five percent (5 %) of the net profit of the current year has been allocated to the Legal Reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2016.

Subscription - Payment

Macht Affiliates S.à r.l., prenamed, declares, through its proxy holder, to subscribe to all the one hundred fifty thousand (150,000) shares with a nominal value of one United States Dollars (USD 1.-) each, to be issued, and have them fully paid up in the amount of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-) by a contribution in kind consisting of that certain claim (hereafter the "Claim") for a total amount of one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-).

Evaluation

The value of the Claim is set at one hundred fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-).

Such contribution has been valued by the founding shareholder of the Company pursuant to a statement of contribution value, which has been produced to the notary.

Effective implementation of the contribution

Macht Affiliates S.à r.l., represented as stated here above, expressly declares that:

1. the Claim is certain, liquid and payable;
2. it is the sole legal owner of the Claim;
3. the Claim is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
4. the Claim is not the object of a dispute or claim;
5. the Claim is freely transferable with all the rights attached thereto; and
6. all formalities subsequent to the transfer of the Claim required under any applicable laws have or will be carried out in order for the contribution in kind to be valid anywhere and towards any third party.

Founding shareholder's intervention

Macht Affiliates S.à r.l., represented as stated here above, acknowledging to have been previously informed of the extent of its liability, engaged as founding shareholder of the Company by reason of the contribution of the Claim, expressly agrees with the description of the Claim, its valuation, its effective transfer and confirms the validity of the subscription and the payment.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at one thousand four hundred Euro (EUR 1.400.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers of the Company at four (4).
2. Appoint the following persons as Company's managers:

Category A Managers:

(a) Mr. Keith Steven Lennon, born on December 28, 1953 in Michigan, United States of America, with professional address at 3431 Baylor Blvd., Midlothian TX 76065-3741, United States of America;

(b) Mr. Michael Wayne Miller, born on May 3, 1958 in California, United States of America, with professional address at 6210 South 27th St., Rogers AR 72758-4518 United States of America.

Category B Managers:

(a) Mr. Luc Sünnen, born on December 22, 1961, in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with professional address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald; and

(b) Mr. Christophe Fender, born on July 10, 1965, in Strasbourg, France, with professional address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-neuvième jour du mois de février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Macht Affiliates S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, au capital social de cent cinquante mille dollars américains (150.000,-USD), en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés,

représentée par Peggy Simon, employée, dont l'adresse professionnelle est sise à 9, Rabatt, L-6475 Echternach, en vertu d'une procuration établie sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des Parts Sociales (telles que définie à l'article 6 ci-dessous). Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de Parts Sociales ou de création de Parts Sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Genesis Golf S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à cent cinquante mille dollars américains (150.000,-USD), représenté par cent cinquante mille (150.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (1,- USD) chacune (ci-après les «Parts Sociales»).

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une Part Sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des Parts Sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la Réserve Légale (telle que définie à l'article 21).

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 18 des Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque Part Sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs Parts Sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de Parts Sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de Parts Sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s)

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement Gérants de catégorie A et Gérants de catégorie B.

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelles) des gérants /

mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par «conférence call» ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Grand-Duché de Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s)

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5 %) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale (ci-après la «Réserve Légale»). Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance;
2. ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
3. le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes; et
4. le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5%) du profit net de l'année en cours a été attribué à la Réserve Légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2016.

Souscription - Libération

Macht Affiliates S.à r.l., préqualifiée déclare, par l'intermédiaire de son représentant, souscrire à la totalité des cent cinquante mille (150.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar américain (1,- USD) chacune, et de les libérer entièrement à hauteur d'un montant de cent cinquante mille dollars américains (150.000,- USD) par apport en nature consistant en une créance (ci-après la "Créance") d'un montant total de cent cinquante mille dollars américains (150.000,- USD).

Evaluation

La valeur de la Créance a été établie à un montant de cent cinquante mille dollars américains (150.000,- USD).

Cet apport a été évalué par le fondateur de la Société sur base d'un état sur la valeur, lequel a été communiqué au notaire.

Effectivité de l'apport

Macht Affiliates S.à r.l., représentée ci-dessus, déclare expressément que:

1. la Créance est certaine, liquide et exigible;
2. elle est seul propriétaire de la Créance;
3. la Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
4. la Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
5. la Créance est librement transférable, avec tous les droits qui y sont attachés; et
6. l'ensemble des formalités, subséquentes au transfert de la Créance, requises en vertu de toute loi applicable a été accompli ou sera accompli afin que l'apport soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

Associé fondateur

Macht Affiliates S.à r.l., prénommée, représentée ci-dessus, reconnaissant avoir été préalablement informée de l'étendue de sa responsabilité, engagée en sa qualité d'associé fondateur de la Société en raison la Créance apportée, accepte expressément la description de la Créance, son évaluation, l'effectivité de son transfert et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de:

1. Déterminer le nombre des gérants à quatre (4).
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

Gérants de catégorie A:

(a) Monsieur Keith Steven Lennon, né le 28 décembre 1953, au Michigan, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 3431 Baylor Blvd., Midlothian TX 76065-3741, Etats-Unis d'Amérique; et

(b) Monsieur Michael Wayne Miller, né le 3 mai 1958, en Californie, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 6210 South 27th St., Rogers AR 72758-4518, Etats-Unis d'Amérique.

Gérant de catégorie B:

(a) Monsieur Luc Sünnen, né le 22 décembre 1961 à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald; et

(b) Monsieur Christophe Fender, né le 10 juillet 1965 à Strasbourg, France résidant professionnellement au 3, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 mars 2016. Relation: GAC/2016/1694. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 mars 2016.

Référence de publication: 2016078598/539.

(160045055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2016.

Laguna Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 204.531.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the fourth day of March.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Incus SC GP Limited, a private limited company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number MC-305218, acting as general partner of Incus SC Opportunity Fund LP, a limited partnership, established and existing under the laws of Cayman islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by Ms. Natascha Sandrina Steevens, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name "Laguna Holdings S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares**Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders representing three quarters of the rights owned by the surviving shareholders. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased shareholder.

C. Decisions of the shareholders**Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders. Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company is managed by a board of managers composed of two (2) classes of managers: the “Class A Managers” and the “Class B Manager”. There shall be two (2) Class A Managers and one (1) Class B Manager. If the Company has several managers, the managers form a board of managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

13.4 In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company’s purpose.

13.5 The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

14.2 The managers may be dismissed freely at any time and without specific cause.

14.3 Any shareholder shall at all times have the right to replace or remove from the board of managers any manager (i) requesting such manager to tender its resignation or (ii) requesting the general meeting of shareholders to remove such manager in which case the shareholders agree to take such reasonable actions as such relevant shareholder may deem appropriate to convene the general meeting of shareholders in order to resolve on the removal of such manager. Any replacement or removal of a manager may not occur until a suitable replacement has been proposed by the relevant shareholder(s) and such proposed manager is available to act as manager from the date of removal or replacement of the outgoing manager.

Art. 15. Convening meetings of the board of managers.

15.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

15.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least one (1) week in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the causes of such emergency must set out in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

15.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 16. Conduct of meetings of the board of managers.

16.1 The meeting of the board of managers of the Company shall be held in Luxembourg and the board of managers shall hold a board meeting at least each quarter.

16.2 The board of managers shall choose at all times a Class A Manager to serve as chairman. If the chairman is unable to be present at a board meeting, his place will be taken by one of the other managers present at the meeting and designated to that effect by the board of managers by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

16.3 The board of managers may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders. If the secretary is unable to be present at a board meeting or general meeting of shareholders, his/her place will be taken by the person designated by the chairman of such meeting.

16.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by cable, telegram, telex, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

16.5 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

16.6 The board of managers may deliberate or act validly only if at least (i) one (1) Class A Manager and (ii) one (1) Class B Manager are present or represented at a meeting of the board of managers.

16.7 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting.

16.8 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 17. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

17.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

17.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 18. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision**Art. 19. Auditor(s).**

19.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office.

19.2 A statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

19.3 The statutory auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

19.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

19.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 20. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 21. Annual accounts and allocation of profits.

21.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

21.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

21.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

21.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

21.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

21.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 22. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

22.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

22.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 23. Liquidation.

23.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

23.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 24. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2016.
2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The twelve thousand five hundred shares issued have been subscribed as follows:

- twelve thousand five hundred shares have been subscribed by Incus SC GP Limited, acting as general partner of Incus SC Opportunity Fund LP, aforementioned, for the price of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is entirely allocated to the share capital.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

Resolutions of the shareholders

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 11-13, Boulevard de la Foire, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:
 - (i) Jorrit Cromptvoets, born in Voorst on 16 May 1976, professionally residing at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;
 - (ii) Ramon van Heusden, born in Nijmegen on 7 May 1967, professionally residing at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

(iii) Martin Pommier, born in Montreal (Canada) on 19 March 1973, professionally residing at 11-13, Boulevard de la Foire, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager.

3. The following person is appointed as independent auditor for an unlimited term:

PricewaterhouseCoopers, a société coopérative, having its registered office at 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65.477.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède

L'an deux mille seize, le quatrième jour du mois de mars

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Incus SC GP Limited, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Îles Caïmans sous le numéro MC-305218, agissant en sa qualité d'associé commandité de Incus SC Opportunity Fund LP, une société en commandite établi et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

dûment représenté(e) par Mme Natascha Sandrina Steevens, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom - Forme. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Laguna Holdings S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts des droits des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant ou à tout autre héritier légal de l'associé décédé.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance**Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.**

13.1 La Société peut être gérée par un conseil de gérance composé de deux (2) catégories de gérants: les «Gérants de Catégorie A» et les «Gérants de Catégorie B». Le conseil de gérance sera composé de deux (2) Gérants de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

13.4 A l'égard des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser toute transaction conforme à l'objet de la Société.

13.5 Les gérants n'assument, en raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle en ce qui concerne les engagements pris régulièrement au nom de la Société. Ils sont des mandataires autorisés seulement et sont dès lors responsable pour l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat.

14.2 Les gérants peuvent librement être révoqués à tout moment et sans motif particulier.

14.3 Tout associé dispose du droit à tout moment de remplacer ou révoquer du conseil de gérance tout gérant (i) en demandant à ce gérant de remettre sa démission ou (ii) en demandant à l'assemblée générale des associés de révoquer ce gérant auquel cas les associés conviennent de prendre les mesures raisonnables que l'associé concerné jugera appropriées pour convoquer l'assemblée générale des associés afin qu'elle se détermine sur la révocation de ce gérant. Le remplacement ou la révocation d'un gérant ne se produit qu'après que ledit associé ait proposé un remplaçant qualifié et que si le gérant proposé est disponible pour agir à titre de gérant à partir de la date de révocation ou de remplacement du gérant sortant.

Art. 15. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

15.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

15.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins une (1) semaine à l'avance par rapport à la date fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas les causes et les motifs d'une telle urgence seront fixées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télex, télégramme, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Une convocation spéciale ne sera pas exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

15.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 16. Conduite des réunions du conseil de gérance.

16.1 La réunion du conseil de gérance de la Société doit être tenue au Luxembourg et le conseil de gérance doit tenir une réunion du conseil de gérance au moins chaque trimestre.

16.2 Le conseil de gérance doit choisir en tout temps un Gérant de Catégorie A en qualité de président. Si le président n'est pas présent à une réunion du conseil de gérance, sa fonction sera occupée par un des autres gérants présents à la réunion et désigné à cet effet par le conseil de gérance qui votera à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

16.3 Le conseil de gérance peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Si le secrétaire n'est pas présent à une réunion du conseil de gérance ou une assemblée générale des associés, sa fonction sera occupée par une personne désignée par le président de cette réunion ou de cette assemblée.

16.4 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, ou par télécopie, par télex, télécopie, télégramme, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

16.5 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

16.6 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins (i) un (1) Gérant de Catégorie A et (ii) un (1) Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance.

16.7 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par télex, télécopieur, télégramme, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

17.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.

17.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 18. Rapports avec les tiers. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance

Art. 19. Commissaire(s) - réviseur(s) d'entreprises agréé(s).

19.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

19.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

19.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

19.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

19.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 20. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 21. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

21.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

21.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

21.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

21.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

21.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

21.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 22. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

22.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

22.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 23. Liquidation.

23.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

23.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales émises ont été souscrites comme suit:

- douze mille cinq cents parts sociales ont été souscrites par Incus SC GP Limited, agissant en sa qualité d'associé commandité de Incus SC Opportunity Fund LP, susmentionnée, pour un prix de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est entièrement affecté au capital social.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Résolutions des associés

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Jorrit Cromptoets, né à Voorst le 16 mai 1976, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie A;

(ii) Ramon van Heusden, né à Nijmegen le 7 mai 1967, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie A; et

(iii) Martin Pommier, né à Montreal (Canada) le 19 mars 1973, résidant professionnellement au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie B.

3. La personne suivante est nommée en tant que réviseur d'entreprises pour une période indéterminée:

PricewaterhouseCoopers, une société coopérative, ayant son siège social 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65.477.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. S. STEEVENS, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 08 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/7640. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 11 mars 2016.

Référence de publication: 2016078727/538.

(160044044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2016.

Luxembourg Mainstream Africa Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 2, rue Hildegard von Bingen.

R.C.S. Luxembourg B 204.696.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the second day of March.

Before Us Maître Leonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mainstream Renewable Power Africa Holdings Limited, a private company limited by shares incorporated and existing under Irish law, having its registered office at Top Floor Arena House, Arena Road, Sandyford, Dublin 18, Ireland and registered with the Irish Companies' Registration Office under number 545262,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 4th February 2016.

Said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, name, registered office, object, duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Luxembourg Mainstream Africa Holdings S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) represented by fifteen thousand (15.000) shares each with a nominal value of one US dollar (US 1.-) (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers which will be composed of a category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by one Category A Manager and one Category B Manager jointly.

11. Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one Category A Manager and one Category B Manager may jointly delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one Category A Manager and one Category B Manager will jointly determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if at least a majority of its members is present or represented at a meeting of the Board of Managers amongst which at least one Category A Manager and one category B Manager. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2016.

Subscription - payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Mainstream Renewable Power Africa Holdings Limited, prenamed 15.000 Shares

Total: 15.000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) corresponding to a share capital of fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) represented by fifteen thousand (15.000) shares each with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed, through their proxyholder, the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- Mr. Paul CORRIGAN, born on November 12, 1979 in Dublin, Ireland, professionally residing at Top Floor Arena House, Arena Road, Sandyford, Dublin 18, Ireland, is appointed as Category A Manager;

- Ms. Ruth MOLLOY, born on November 30, 1981 in Mayo, Ireland professionally residing at Top Floor Arena House, Arena Road, Sandyford, Dublin 18, Ireland is appointed as Category A Manager;

- Mr. Fabrice MEEUWIS, born on July 7, 1970 in Düren, Germany, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg is appointed as Category B Manager;

- Mr. Fabrice HUBERTY, born on July 21, 1970 in Bastogne, Belgium, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg is appointed as Category B Manager;

2) The Company shall have its registered office at 2, rue Hildegard von Bingen L-1282 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us notary this original deed

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le deux mars.

Par-devant Maître Leonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mainstream Renewable Power Africa Holdings Limited, une limited company régie par les lois d'Irlande, ayant son siège social au Arena House, Arena Road, Top Floor, Sandyford Dublin 18, Ireland, immatriculée auprès du Irish Companies' Registration Office sous le numéro 545262,

ici représentée par Mme Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 février 2016.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elle.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Forme, nom, siège social, objet, durée

1. Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Luxembourg Mainstream Africa Holdings S.a r.l" (ci-après la "Société") qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la commune de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quinze mille dollars américains (USD 15.000,-) représenté par quinze mille parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1.-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance, composé de gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et de gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

11. Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B peuvent déléguer conjointement leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B déterminent conjointement les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance, parmi lesquelles doit figurer au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2016.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Mainstream Renewable Power Africa Holdings Limited, préqualifiée 15.000 Parts Sociales

Total: 15.000 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de quinze mille dollars américains (USD 15.000,-) correspondant à un capital de quinze mille dollars américains (USD 15.000,-), représenté par quinze mille Part Sociales (15.000) ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1.-), se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent euro (EUR 1.100,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Paul CORRIGAN, né le 12 novembre 1979 à Dublin, Ireland ayant son adresse professionnelle à l'Arena House, Arena Road, Top Floor, Sandyford, Dublin 18, Ireland, nommé en tant que Gérant de Catégorie A;

- Mme Ruth MOLLOY, né le 30 novembre 1981 à Mayo, Ireland, ayant son adresse professionnelle à l'Arena House, Arena Road, Top Floor, Sandyford, Dublin 18, Ireland, nommé en tant que gérant de Catégorie A;

- Monsieur Fabrice MEEUWIS, né le 7 juillet 1970 à Düren, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nommé en tant que Gérant de Catégorie B;

- Monsieur Fabrice HUBERTY, né le 217 juillet 1970 à Bastogne, Belgique, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, nommé en tant que Gérant de Catégorie B;

2- Le siège social de la Société est établi à 2, rue Hildegard von Bingen L-1282 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la personne comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 03 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/7226. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 9 mars 2016.

Référence de publication: 2016081434/440.

(160047557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2016.

Sea and River Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 172.468.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 08 février 2016, que le Conseil a décidé les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'administration accepte la démission, avec effet au 18 janvier 2016, de Monsieur Jean-Pierre DE WOLF aux fonctions d'Administrateur et Administrateur-délégué de la Société.

2. Le Conseil nomme, avec effet au 18 janvier 2016, la société Luxembourg Marine Services S.A., avec siège social au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite sous le registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B53.040, aux fonctions d'Administrateur, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle, qui se tiendra en 2018.

Monsieur Vincent MULDER, avec adresse professionnelle au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé Représentant Permanent, afin de représenter la société Luxembourg Marine Services S.A.

3. Ces résolutions seront ratifiées lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016083150/20.

(160049441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.

Syniverse Technologies Limited Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 109.389.

Les statuts coordonnés au 29 février 2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2016083141/11.

(160049884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2016.